

# CONSEIL MUNICIPAL

## du 20 juin 2016

**ABSENTS** : M. BRIMONT Marc (pouvoir à M. COLLIN Adrien)  
M. CORBLIN Laurent (pouvoir à M. QUENARDEL Michel)

### LE CONSEIL MUNICIPAL :

- ❖ **DÉCIDE DE RÉSILIER** à l'unanimité, après un vote à bulletin secret, la convention de mise à disposition de la parcelle cadastrée C6, lieudit « Les Greffières » à l'ABLR (Aventure Bike Ludes Reims) pour non-respect des clauses de ladite convention par cette association.
- ❖ **DÉCIDE D'ANNULER** à l'unanimité, après un vote à bulletin secret, la mise à disposition du terrain de 600 m<sup>2</sup> pris dans la parcelle C 41, lieudit « La Plaine » à l'ABLR (Aventure Bike Ludes Reims) pour non application des obligations de cette association.
- ❖ **AUTORISE** le Maire à signer l'acte de vente de la parcelle numérotée 23 du lotissement « Les Bas de Ludes » à 29 € HT au profit de la société dénommée « CMCIC LEASE » pour le montage financier de M. Nicolas DOCQ.
- ❖ **ADOpte** le dispositif qui permet de percevoir la redevance d'occupation provisoire du domaine public par des chantiers de travaux sur les ouvrages des réseaux publics de distribution de gaz exploités par GRDF.

### Questions diverses :

- Intervention du bureau de la Sté de chasse Ludes/Ville-en-Selve et celui de la Sté de Tir de Ludes.
- Il n'y a plus de parcelles disponibles concernant le lotissement « Les Bas de Ludes ». Certaines parcelles ont déjà fait l'objet de vente, d'autres sont à l'état de compromis de vente et les dernières sont retenues. Une liste d'attente a été instaurée en cas de désistement des demandeurs de parcelle.
- Point sur les finances publiques :
  - La DGF (Dotation Générale Forfaitaire) de 2016 représente une baisse de 14.89 % par rapport à celle de 2015.
  - Le FPIC (Fonds national de Péréquation des ressources Intercommunales et Communales) prélevé par l'Etat sur le compte de la commune représente une augmentation de 53.27 % par rapport à l'année passée.
- Compte rendu du projet de la future communauté urbaine de Reims Métropole. La CCVCMR demande une répartition autre par rapport au nombre de sièges attribués pour chaque commune.
- Réunion de la commission ALUR, le 27 juin à 14h00 avec les personnes publiques associées (la DDT, l'INAO, la Chambre d'Agriculture, le PNR...) avec comme ordre du jour : la restitution du diagnostic territorial du PLU et les premiers éléments du projet d'aménagement et de développement durables.
- Réunion de la commission ALUR, le 1<sup>er</sup> juillet à 8h00 pour le zonage de la commune.
- Exposé sur l'aire d'alimentation du champ de Couraux. (Arrêté préfectoral affiché en mairie)
- Actualisation du plan cadastral de la commune par la Brigade Régionale Foncière de Châlons-en-Champagne. (Arrêté préfectoral affiché en mairie).
- Campagne de sensibilisation sur les missions d'intérêt général de la Croix-Rouge française auprès des habitants du 11 au 30 juillet, à raison de 3 jours maximum sur cette période. Une équipe identifiable (badge et vêtements aux couleurs de l'association) fera du porte à porte entre 12h et 20h du lundi au vendredi et de 12h à 18h le samedi.
- Présentation du terrain multisport avec à l'étude, l'achat d'équipements tels que des tables de pique-nique, cendriers, poubelles. Ce multisport a été inauguré avec les enfants de la maternelle.
- Un investissement de jeux de plein air adaptés aux jeunes enfants est prévu près du terrain multisport. Le choix se fera en collaboration avec les membres de l'ancienne association « L'Autr'ruche ». En effet, après dissolution, celle-ci avait fait don du solde de son compte bancaire à la commune, soit 5 863.06 € accepté par délibération n° 2015/06 du 26 janvier 2015.

- Une réunion de conseillers est fixée au 30 juin à 19h afin de définir la position et l'engagement de chaque conseiller sur le projet d'aménagement de l'ancienne école des filles en logements locatifs.
- Compte rendu de l'assemblée générale de l'association « Premiers Pas »
- Compte rendu du conseil d'école du 14 juin dernier :

- La maternelle a renouvelé sa candidate à l'opération « Ecoles qui jardinent ». Celle-ci est en attente du résultat du jury qui note suivant plusieurs critères (coopération, innovation, valorisation, jardin écologique...).
- Effectifs pour la rentrée 2016/2017 :

Les maternelles à Ludes :

Petite section : 12 élèves

Moyenne section : 13 élèves

Grande section : 12 élèves

Soit un total de 37 élèves

Les primaires à Mailly-Champagne:

CP : 17 élèves

CE1 : 13 élèves

CE2 : 14 élèves

CM1 : 9 élèves

CM2 : 21 élèves

Soit un total de 74 élèves

- Fleurissement :

- le 1<sup>er</sup> juillet à 11h, passage du comité départemental pour le concours des villages et maisons fleuries (3 maisons proposées)
- le 2 août à 13h45, passage du comité régional pour le concours d'embellissement du village (concours pour la 2<sup>ème</sup> fleur)

- Festivités :

- Fête de la musique animée par l'Harmonie de Ludes le 21 juin à 19h00, place de la Liberté.
- Kermesse des « Petits Bouchons » le 24 juin à 18h30 au groupe scolaire.
- Concert de trompes de chasse « Les Echos Champenois » le 24 juin à 20h à l'église.
- Portes ouvertes à la Sté de Tir le 26 juin à partir de 9h avec restauration sur place.
- Concert des flâneries musicales le 1<sup>er</sup> juillet à 18h au parc Canard-Duchêne.
- Kermesse des écoles Ludes/Mailly-Champagne, le 2 juillet à 10h30 au Champagne Palmer à Mailly-Champagne.

LE MAIRE,  
Nicolas RULLAND